

# Violences familiales, lutte contre le trafic de stupéfiants... Éric Dupond-Moretti fixe ses priorités

*Le Parisien*, Par Timothée Boutry Le 21 septembre 2022

<https://www.leparisien.fr/faits-divers/violences-familiales-lutte-contre-le-traffic-de-stupefiants-eric-dupond-moretti-fixe-ses-priorites-21-09-2022-TL5QPGIWDRALPCTTAGHGP7IIE4.php>

---

Le document a été signé ce mardi soir. Dans une circulaire de politique pénale générale adressée à tous les procureurs généraux et procureurs du pays, [le garde des Sceaux Éric Dupond-Moretti](#) dresse la liste de ses priorités.

## **Pourquoi cette nouvelle circulaire ?**

**ÉRIC DUPOND-MORETTI.** La société évolue et il faut s'adapter. La priorité de ce texte est de lutter contre la délinquance du quotidien avec la préconisation d'une méthode : que tous les acteurs de la sécurité cessent de travailler en silos.

## **C'est-à-dire ?**

Les procureurs doivent mener une politique pénale territorialisée, en lien avec les préfets, la police mais aussi les élus. Je tiens à ce que dans chaque juridiction on nomme un référent dédié à la relation avec les élus. Je veux aussi que les magistrats se saisissent des bonnes pratiques mises en place par leurs collègues : la circulaire est accompagnée d'un fichier qui les recense.

## **Quel type de délinquance ciblez-vous en particulier ?**

Je veux une montée en puissance de la lutte contre [la criminalité organisée et la délinquance lucrative](#). Cela passe par une collaboration accrue avec l'administration fiscale avec le partage d'objectifs communs. Un nouveau logiciel, Sirocco (système informatisé de recoupement et d'orientation de la criminalité organisée), permettra à toutes les juridictions spécialisées en ces matières (JIRS, JUNALCO) de partager leurs informations. Il faut frapper au portefeuille et mener une politique dynamique de saisie et de confiscations. Je souhaite que les biens soient affectés prioritairement à des associations caritatives. Récemment, un immeuble saisi à Paris a par exemple été attribué à une association de lutte contre la prostitution.

## **Que préconisez-vous en matière de lutte contre le trafic de stupéfiants ? La dépénalisation ?**

[Certainement pas](#) ! C'est même tout le contraire. Je demande que chaque consommateur qui passe devant un délégué du procureur se voie rappeler le lien entre sa consommation « festive » et la grande délinquance. Je suis effaré de la frontière qu'érigent certains entre la petite fumette du samedi soir et les règlements de compte alors qu'il y a un lien entre les deux.

**Le procureur de Cayenne (Guyane) a récemment recommandé le recours à une procédure simplifiée sans garde à vue pour les mules transportant jusqu'à 1,5 kg de cocaïne. Un paradoxe ?**

On a travesti sa politique en la jugeant avec nos yeux depuis la métropole. Il s'agit d'une expérimentation. Le procureur s'est adapté à la réalité du terrain en lien avec les autorités policières locales. Grâce à sa politique du bouclier, c'est-à-dire de contrôle systématique des voyageurs au départ de Cayenne, il bloque le flux. On a évité l'importation de 3 tonnes de cocaïne.

**La circulaire fait aussi référence aux refus d'obtempérer...**

Je demande aux parquets de poursuivre systématiquement et de prendre des réquisitions fermes contre les auteurs. Quand la police vous demande de vous arrêter, il faut s'arrêter.

**Qu'en est-il des violences commises au sein de la sphère familiale ?**

Chaque [féminicide](#) est évidemment un de trop. Mais, notamment grâce au développement du bracelet anti-rapprochement ou du téléphone grave danger, on oublie tous les crimes qui ont pu être évités. Je veux que toutes les plaintes soient traitées et donnent lieu à une audition de la plaignante. C'est la même chose pour les mains courantes, un vocable policier qui n'existe pas dans le code de procédure pénale : audition et enquête. Mais cette lutte est l'affaire de tous, de tous ceux qui savent mais n'alertent pas la justice à temps.

**Qu'en est-il de la prise en charge des enfants ?**

J'ai eu l'occasion de visiter une unité d'accueil pédiatrique enfance en danger (UAPED) où les enfants victimes sont soignés, entendus par un officier de police judiciaire et font l'objet de constatations médico-légales, le tout dans le même espace et le même trait de temps. J'incite au recours à ces unités dont je souhaite qu'à l'avenir il en existe une par département. J'envisage aussi l'automaticité du retrait de l'autorité parentale aux parents auteurs d'infractions sexuelles.

**Sur la protection des mineurs, dans certaines juridictions, les juges des enfants sont confrontés à des délais dramatiquement longs d'application de leurs mesures...**

Je l'ai déjà dit : la justice c'est vingt ans d'abandon politique, budgétaire et humain. Depuis 2017, le budget de la justice a augmenté de 44 %. On ne répare pas tout d'un claquement de doigts.

**La circulaire évoque une lutte plus visible contre les atteintes à notre patrimoine commun. De quoi s'agit-il ?**

Cela recouvre à la fois la protection de notre environnement — avec des réquisitions sévères pour les incendiaires —, un traitement spécialisé de la cybercriminalité — avec des techniques d'enquête bientôt élargies —, le renforcement de la lutte contre l'immigration irrégulière, contre la délinquance financière et une attention constante au terrorisme.

«Pour la troisième année consécutive, j'ai obtenu une augmentation de 8 % du budget du ministère», appuie Éric Dupond-Moretti. LP/Delphine Goldsztejn

### **Mais qu'est ce qui n'est pas prioritaire ?**

Toutes les priorités sont là (*il saisit le Code pénal sur son bureau*).

### **Concrètement, comment les juridictions et les services de police déjà débordés pourront faire face ?**

Pour la troisième année consécutive, j'ai obtenu une augmentation de 8 % du budget du ministère.

### **De nombreux policiers et toutes les organisations de magistrats s'inquiètent de la réforme en cours de la police judiciaire. Quelle est votre position ?**

Il y a une expérimentation en cours dans huit départements qui donnera lieu à une évaluation. Je suis attentif, [j'entends les craintes des uns et les retours positifs des autres](#) mais ce n'est pas le sujet du moment et les évoquerai avec le ministre de l'Intérieur.

### **En relaxant le juge Levrault le 15 septembre, le conseil supérieur de la magistrature (CSM) indique que vous êtes « trouvé dans une situation objective de conflit d'intérêts en ordonnant une enquête administrative » à son encontre. Un commentaire ?**

Non.

### **Que ferez-vous si vous êtes renvoyé devant la Cour de justice de la République pour y être jugé pour prise illégale d'intérêts ?**

J'ai exercé mon droit au silence [durant l'instruction](#) en attendant un renvoi quasi assuré devant la formation de jugement pour y défendre mes droits comme tout justiciable. Pour le reste, j'ai toujours dit que [je tirais ma légitimité du président de la République](#) et de la Première ministre et de personne d'autre. Cette mise en examen ne m'a jamais empêché de travailler.